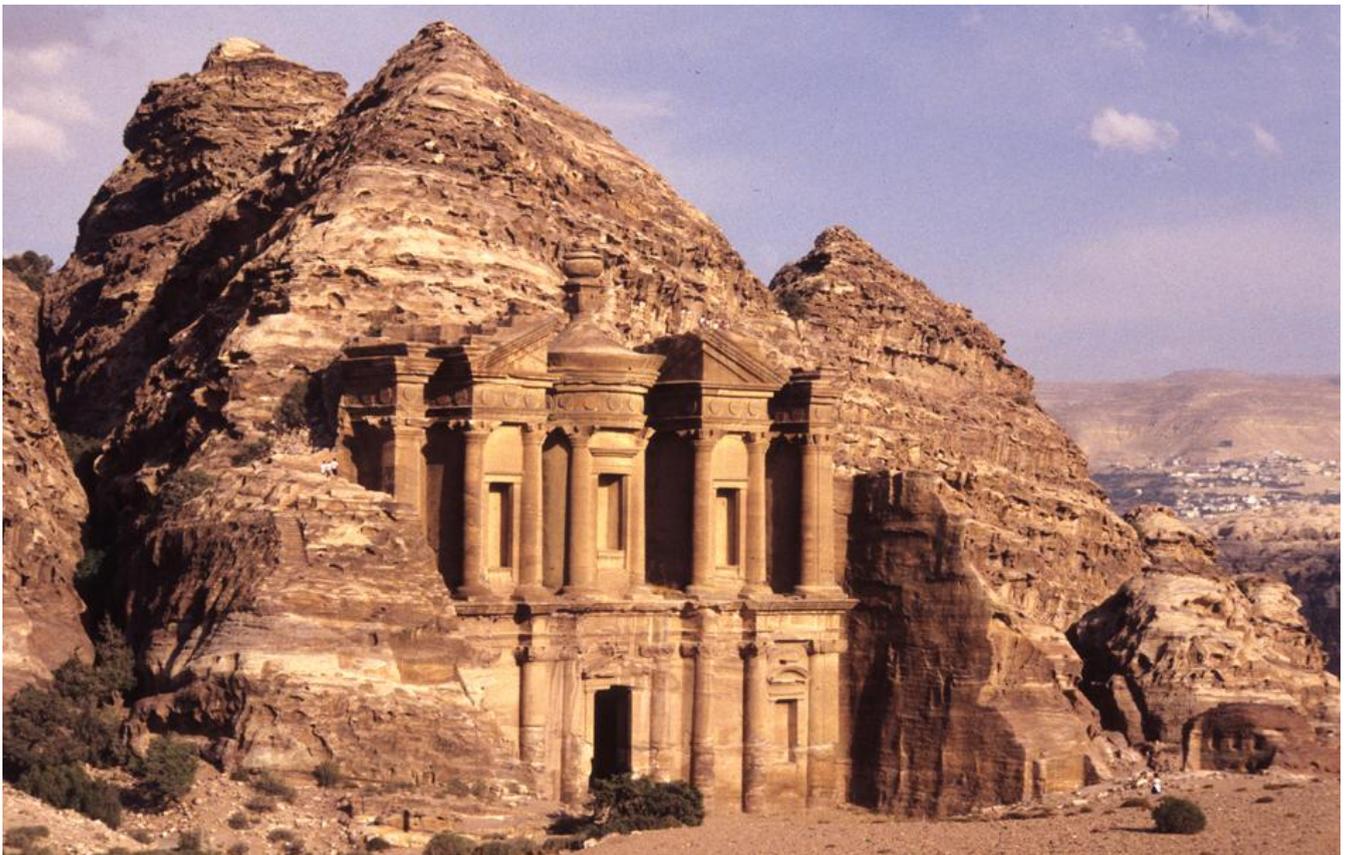




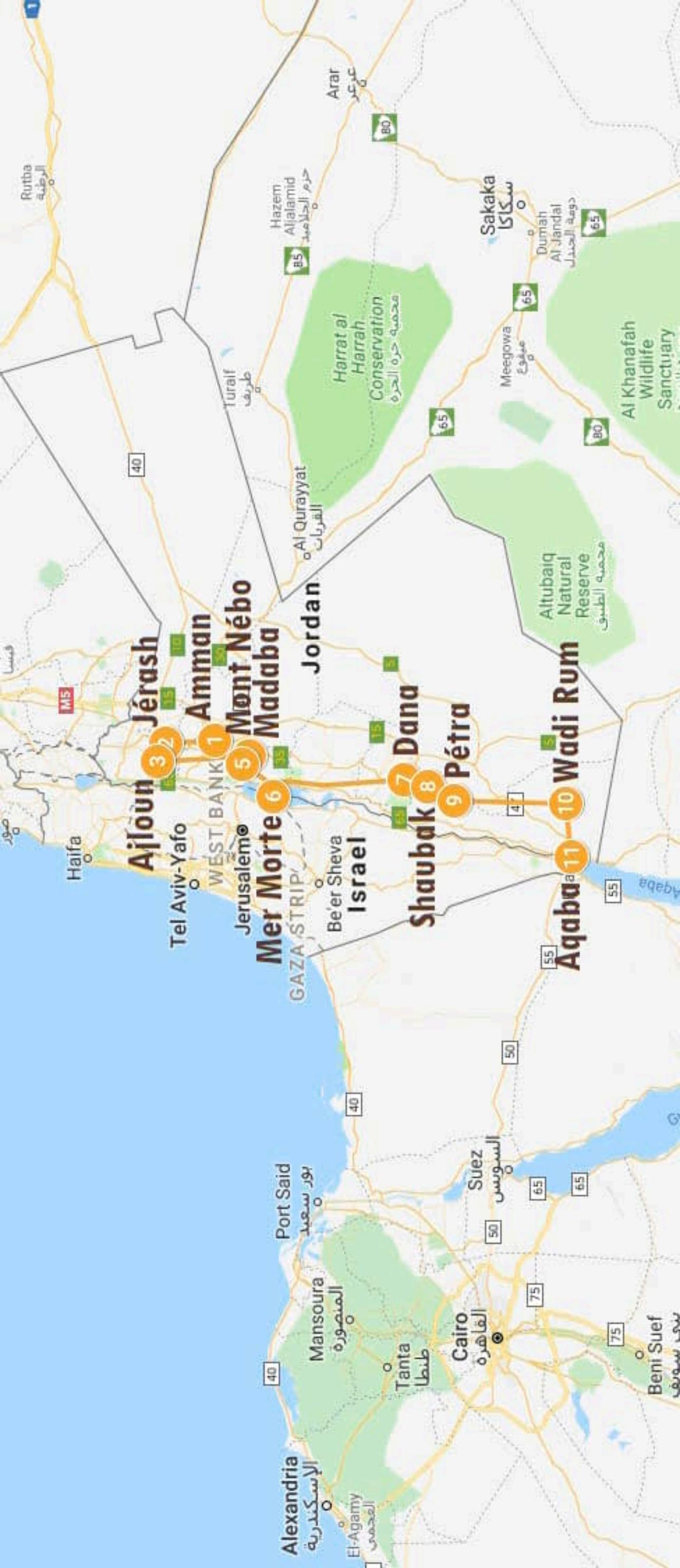
J O R D A N I E

SPLendeur ◆ CIVILISATIONS ◆ MAGIE

Un joyau biblique avec fenêtre sur l'Orient



◆ CIRCUIT EN VOITURE DE LOCATION ◆



Ajloun

Tel Aviv-Yafo

WEST BANK

Jerusalem

Mer Morte

GAZA STRIP

Be'er Sheva

Israel

Jérash

Amman

Mont Nébo

Madaba

Jordan

Dana

Pétra

Wadi Rum

Aqaba

Alexandria

الإسكندرية

El-Agamy

المحمي

Cairo

القاهرة

Tanta

طنطا

Mansoura

المنصورة

Port Said

بور سعيد

Suez

السويس

Aqaba

أقابا

Al Qurayyat

القريات

Hazem Aljalamid

حرم الجلاميد

Arar

عرعر

Sakaka

سككا

Dumah

دومة الجندل

Meegowa

معيوق

Altabaiq Natural Reserve

محمية الطبق

Al Khanafah Wildlife Sanctuary

محمية حرة الحرة

Turalf

طرف

Rutba

الرتبة

Fisra

فيسرا

Haifa

حيفا

Beni Suef

بنى سويف

JOR05 - CIRCUIT AUTOTOUR

LA VOIE ROYALE

AMMAN - JERASH - AJLOUN - MADABA - MONT NEBO - MER MORTE - DANA -
SHAUBAK - PETRA - WADI RUM - AQABA

VOTRE VOYAGE EN UN COUP D'OEIL

- ★ Jérash : majestueuse ville romaine orientale
- ★ Réserve naturelle de Dana
- ★ Cuisine orientale typique
- ★ Les dunes magiques du Wadi Rum
- ★ Immersion de deux jours à Pétra, la cité rose des Nabatéens

Dates à convenir

Dès CHF 1'650.-
(Base 4 personnes)



De futurs voyageurs visiteront peut-être ces lieux (...), et l'on s'apercevra alors que les antiquités du Wady Mousa peuvent prendre rang parmi les plus curieux vestiges de l'art antique.



Johann Ludwig Burckhardt (22 août 1812)

SPLENDEUR ◆ CIVILISATIONS ◆ MAGIE

Découvrir le royaume de **Jordanie**, c'est se laisser séduire par une contrée qui a vu passer, au fil de l'histoire, nomades, prophètes bibliques, marchands et soldats : Romains, Byzantins, Arabes, Croisés et Ottomans.

Dans leur sillage, vous découvrirez les splendeurs de l'incomparable cité nabatéenne de **Pétra**, sculptée à même la roche du désert aux couleurs exceptionnelles, les ruines magnifiques de la ville romaine de **Jérash**, le lieu saint de **Mont Nébo** avec ses splendides **mosaïques byzantines** ou encore le **château croisé de Shaubak**.

La nature aux diverses facettes vous dévoilera ses charmes sur les bords de la mer Morte, le long de la séculaire route des rois, dans la **réserve naturelle de Dana**, ou encore en traversant les **paysages magiques du Wadi Rum**, qui furent parcourus par Lawrence d'Arabie.

JOUR 1 : GENÈVE - AMMAN

Envol de Genève dans l'après-midi pour Amman. Arrivée en soirée, accueil et transfert à l'hôtel. Logement à Amman.

JOUR 2 : AMMAN - JÉRASH - AJLOUN - MADABA

Le matin, prise en charge de votre voiture de location puis départ pour le site antique de Jérash, l'antique Gerasa, importante cité hellénistique et romaine, miraculeusement préservée avec son forum, ses théâtres, ses temples et sa majestueuse voie à colonnes. Continuation pour le château d'Ajloun. Visite libre de l'imposante forteresse du 12^e siècle, dominant une réserve naturelle boisée. En fin d'après-midi, arrivée à Madaba, connue pour ses précieuses mosaïques byzantines et centre encore actif de mosaïstes. Dîner libre et logement à Madaba.

JOUR 3 : MADABA - MONT NÉBO - MER MORTE

Le matin, visite libre de la petite ville de Madaba et de ses mosaïques, parmi lesquelles la fameuse représentation de la carte de Palestine conservée dans l'église orthodoxe de Saint Georges. Continuation pour Al Mukhayat et visite libre des vestiges de l'église Saint-Lot et Saint-Procopé, abritant une mosaïque du 6^e siècle. Continuation vers le Mont Nébo, d'où la vue est saisissante sur la rive occidentale de la mer Morte et Jérusalem. De ce sommet, Moïse aperçut la Terre Promise avant de mourir. Dans l'après-midi, arrivée au bord de la mer Morte, le point le plus bas de la terre avec ses 392 m au-dessous du niveau de la mer qui, selon des sources bibliques, se trouve à l'emplacement de cinq cités, parmi lesquelles Sodome et Gomorrhe. Dîner libre et logement au bord de la mer Morte.

JOUR 4 : MER MORTE - DANA - SHAUBAK - PÉTRA

Par la magnifique route des rois, vous rejoignez Dana, village traditionnel ottoman perché au sommet d'un éperon rocheux, dominant un canyon spectaculaire et un immense parc naturel (placé sous le patronage de la Royal Society for the Conservation of Nature -RSCN-), où sont réintroduites des espèces animales et végétales en voie de disparition, tels les oryx ou le pistachier sauvage. Possibilité d'effectuer une promenade de 2h heures dans le parc accompagné par un guide local. Continuation pour le château de Shaubak -l'ancien Crac de Montréal-, situé dans une position stratégique sur la route de l'Égypte; il s'agit de la première construction croisée élevée sur la « terre d'outre Jourdain » (début 12^e siècle). Visite libre de la forteresse. Arrivée à Pétra en fin d'après-midi. Dîner libre et logement à Pétra.

JOUR 5 : PÉTRA

Première journée de randonnée libre à la découverte de Pétra, la fabuleuse capitale des Nabatéens, reine des pistes caravanières, création prodigieuse de la nature et de l'homme. Vous cheminez le long de l'Oued Mousa (Tombe de l'Obélisque et Triclinium de Bab el-Siq) jusqu'à l'entrée du Siq. Traversée de la gorge longue de deux kilomètres. Au bout de la faille, spectacle à couper le souffle : la vue du Khazneh. Visite de la zone monumentale des tombes

royales, au pied de la falaise d'El Khubtha (Tombe de Sextus Florentinus, maison de Dorothéos).

Excursion au Deir, monument colossal taillé dans la montagne, temple funéraire ou monastère selon les époques. Visite et balade au sommet de la falaise, d'où l'on jouit d'une vue splendide sur l'Araba et le désert de Cades. Dîner libre et logement à Pétra.

JOUR 6 : PÉTRA

Deuxième journée de visite libre de Pétra : montée au haut lieu du Sacrifice, antique sanctuaire nabatéen taillé dans la roche d'où l'on jouit d'une vue splendide sur toute la région de Pétra. Descente vers l'Oued Firasah (Monument du Lion, Temple du Jardin, Tombe du Soldat romain). Dans l'après-midi, suite de la visite de Pétra avec les monuments de la ville basse. Dîner libre et logement à Pétra.

JOUR 7 : WADI RUM - AQABA

Départ pour la route de Râs en Naqab en direction du Wadi Rum, vallée de type saharien bordée d'impressionnants pics rocheux, théâtre d'une partie de l'odyssée de Lawrence d'Arabie (automne 1917). A cet endroit ont été tournées les séquences les plus spectaculaires du film retraçant la geste du colonel britannique et de l'armée de la révolte arabe. Possibilité d'excursion en véhicule 4x4 dans le désert avec les bédouins.

L'après-midi, départ pour Aqaba au bord de la mer Rouge. Temps libre. Dîner libre et logement à Aqaba.

JOUR 8 : AQABA - GENÈVE

Le matin, restitution de votre voiture à l'aéroport et vol de ligne pour Genève, via Amman. Arrivée à Genève dans l'après-midi.

PRESTATIONS INCLUSES

- Vols internationaux Genève-Amman et Aqaba-Genève (via Amman) + taxes d'aéroport (tarifs selon disponibilités)
- Logement en chambre double en hôtels 3* à 5* en petit-déjeuner
- Transfert à l'arrivée aéroport-hotel
- La voiture de location type Hyundai Sonata ou similaire, prise à Amman et restituée à l'aéroport d'Aqaba. Inclus : kilométrage illimité, assurance super CDW (casco totale, vol et suppression de franchise).
- Documentation de voyage

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Supplément chambre individuelle
- Boissons et repas
- Pourboires et dépenses personnelles
- Guides locaux
- Entrées sur les sites mentionnés
- Essence, conducteur supplémentaire
- Éventuelle augmentation du coût des vols, des taxes d'aéroport et/ou supplément carburant
- Assurance annulation et rapatriement obligatoire

CONDITIONS PARTICULIERES

Passeport suisse : valable 6 mois au-delà de la date de retour. **Autres nationalités** : nous consulter.
Visa : pour les citoyens suisses le visa peut être obtenu gratuitement à votre arrivée sous réserve de nous avoir transmis la copie de votre passeport au minimum 14 jours avant votre arrivée **Taxe de sortie** : Elle est incluse dans le billet d'avion pour les départs depuis un aéroport. Pour un départ par voie terrestre ou par voie maritime, elle s'élève à USD 12.-.

CONDITIONS DE VOYAGES (EXTRAITS)

1. Inscription

Toute réservation s'effectue auprès de Géo-Découverte ou de votre agence préférée.

2. Conditions de paiement

Le paiement d'un acompte de 30% est exigé au moment de l'inscription.

Le règlement du solde s'effectue 30 jours avant le départ.

3. Désistement

a) Annulation du voyage par l'organisateur :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme ou d'annuler le voyage si les conditions de sécurité l'exigent ou en cas de force majeure.

b) Annulation du voyage par le client :

Toute annulation doit être notifiée à l'organisateur par écrit et les frais qui en résultent s'entendent comme suit :

> entre 90 et 60 jours avant le départ : 30% du prix du voyage

> entre 59 et 31 jours avant le départ : 50% du prix du voyage

> de 30 à 15 jours avant le départ : 80% du prix du voyage

> moins de 14 jours du départ et no-show : 100% du prix du voyage.

Les offres spéciales, les circuits guidés, les billets pour les manifestations culturelles, les arrangements sur mesure ou comportant des tarifs spéciaux sur les vols de ligne ou incluant des vols charter, peuvent comporter d'autres conditions d'annulation pouvant s'élever jusqu'à 100 %.

4. Responsabilité

G.D. est responsable envers les participants en cas d'inexécution ou d'exécution imparfaite du contrat; sont réservées les limitations de responsabilité prévues dans des conditions internationales. G.D. n'est pas responsable envers les participants lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite sont imputables aux causes suivantes :

a) à des manquements des participants avant ou durant le voyage ;

b) à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputable à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

c) à un cas de force majeure ou à un événement que G.D. le détaillant ou le prestataire, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir ou empêcher.

La responsabilité de G.D. est celle des articles 14 et 15 de la loi fédérale des voyages à forfait.

5. Responsabilité du participant

Les participants sont personnellement responsables de l'observation des prescriptions d'entrée (documents d'identité valables, y compris pour les mineurs voyageant avec eux, év. Visas, etc.), de santé (év. vaccins) et de devises en vigueur dans le/s pays de destination. Si le participant est contraint de renoncer au voyage pour ne pas s'être conformé à ces prescriptions, les conditions d'annulation s'appliquent. Chaque participant est par ailleurs tenu de s'assurer que les conditions dans lesquelles se déroule le voyage (température, altitude, efforts, etc.) sont compatibles avec son état physique, au besoin en consultant son médecin.

6. Assurances, frais de maladie, d'accident et de rapatriement

La responsabilité des entreprises de voyages, de transport et d'aviation est limitée. C'est pourquoi G.D. vous recommande de conclure une assurance complémentaire, par exemple une assurance bagages, frais d'annulation, accidents, maladie, frais de rapatriement, etc...

LE FOR JURIDIQUE EST À GENÈVE EXCLUSIVEMENT.

ORGANISATION

GÉO-DÉCOUVERTE

Voyages culturels

Rue du Cendrier 12-14

1201 GENEVE

+41 22 716 30 00

info@geo-decouverte.com

